



Marche à suivre pour déclarer vos activités de formation continue autres que celles conçues et élaborées par l'Ordre :

À partir du Tableau de bord du portail Maestro :

- Cliquez sur [Mon portfolio](#)
- Cliquez sur [Gérer mon portfolio](#)
- Cliquez sur [+ Nouvelle autodéclaration](#)

Option a) : Si l'activité est **accréditée par l'Ordre**

- Dans la boîte de recherche en haut à droite, entrez le numéro d'accréditation de l'Ordre
- Sélectionnez l'activité dans la liste (cocher la case à gauche du titre de la formation)
- Cliquez sur continuer
- Entrez la date d'achèvement et le nombre d'heures admissible
- Cliquez sur soumettre

Option b) : Si l'activité est **non accréditée par l'Ordre**

ou pour choisir le type d'activité manuellement (ex. : CCCEP)

- Sélectionnez le type d'activité désiré dans le menu déroulant de la section du bas
- Cliquez sur continuer
- Remplir tous les champs requis (*)
> *N'oubliez pas de cocher la case de l'affirmation solennelle*
- Cliquez sur soumettre

La formation s'inscrira comme formation autodéclarée dans votre portfolio.